

Unité de droit des affaires (UDA)

L'**unité de droit des affaires (U.D.A.)**, placée sous la responsabilité de Monsieur Arnaud Lecourt, Maître de conférences.

L'activité de l'U.D.A. se concentre sur le droit des affaires et le droit économique, au niveau interne, international et européen. Par ailleurs, dans le cadre de la structure fédérative du C.R.A.J., l'U.D.A. collabore régulièrement avec les autres équipes afin de mener des **recherches plus transversales sur le droit privé**, et plus largement en lien avec la thématique générale « Justice, Juge et Jurisprudence ».

L'U.D.A. porte, avec l'O.D.J., un projet **G.I.P. Mission Droit et Justice** sur la médiation judiciaire ([lien](#)). Le projet est précisément intitulé « *Réflexion sur la notion et le régime de la médiation au sein des modes amiables de résolution des différends : étude menée à partir des expériences de médiation dans le ressort des Cours d'appel d'Aquitaine, Paris et Lyon* ».

Par ailleurs, depuis 2004, l'activité de l'U.D.A. se singularise par une importante **activité de formation** auprès des professionnels dans le champ du droit des affaires et de la médiation ([lien](#)). Elle est ouverte aux magistrats, avocats, notaires et commissaires aux comptes. Les séances sont animées par des enseignants chercheurs de l'UPPA, mais aussi des Universités de Bordeaux, Toulouse 1 Capitole, Montpellier et Paris I.